

# Le règlement intérieur du CSE

## Construire et rédiger le règlement intérieur du CSE



▶ 1 jour - 7h

▶ **PRÉREQUIS** : Aucun

▶ **PUBLIC** : Elus titulaires/suppléants du CSE

### OBJECTIFS

- Mesurer l'intérêt du règlement intérieur
- Découvrir comment il peut faciliter l'organisation et le fonctionnement du CSE
- Définir les règles de fonctionnement du CSE en adéquation avec le règlement
- Amorcer la trame de son règlement

### MODALITÉS ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

- Evaluation des compétences acquises tout au long et en fin de formation : tour de table, débriefing collectif, quizz
- Grille d'évaluation des acquis de compétences
- Questionnaire de satisfaction

### MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports de connaissances théoriques
- Travail individuel

### PROGRAMME

#### Comprendre l'intérêt du règlement intérieur

- ▶ Définition d'un règlement intérieur
- ▶ L'obligation légale, sa valeur juridique
- ▶ Les enjeux

#### Identifier le contenu du règlement intérieur et son approbation

- ▶ Les différentes clauses :
  - Obligatoires mais adaptables
  - Interdites
  - Essentielles
  - Nouvelles : modalités de fonctionnement de la commission SSCT
- ▶ Présentation d'une trame
- ▶ Vote, modalité d'adoption et de révision

#### Travailler l'ébauche de son règlement

- ▶ A partir d'un document de synthèse, début d'un travail de réflexion sur une architecture propre à son entité

### COÛT DE LA FORMATION (Adhérents)

- En inter : 300 € TTC / personne (hébergement, déplacement et repas en sus)
- En intra : sur devis

**ACCESSIBILITÉ** : Session accessible aux personnes en situation de handicap. Pour une identification et mise en oeuvre de moyens adaptés, merci de contacter le référent handicap Cezam Auvergne-Rhône-Alpes : François Martins - Tél : 04 73 37 37 03 - Mail : f.martins@cezam-aura.fr

2022 - version N°2 - Mise à jour le 1er septembre 2022